

# AVIS DE CONSTRUCTION

---

N° eBau 2025-9388

Requérant :	Kohler Didier, Rue du Clos Michel 6, 2538 Romont
Auteurs du projet :	Pascal Schaer SA, Rue de l'Est2, 2732 Reconvilier
Propriétaire foncier :	Idem requérant
Projet	Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieur
Emplacement :	Parcelle N° 880, Rue du Clos Michel 6, Commune de Romont, Zone Ha2
Dérogation requise :	--
Dimensions :	Selon plans déposés

Dépôt public de la demande : la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition et sur la plateforme eBau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions mult copiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Le Conseil municipal

Romont, le 27 juin 2025